

TABLEAU DES GARANTIES - ASSURANCE MULTIRISQUES PLATINIUM



RESUME DES GARANTIES		PLAFONDS ET FRANCHISES
ANNULATION		
Remboursement des frais d'annulation dans les cas suivants :		
Décès, accident corporel grave, maladie grave de l'assuré ou d'un membre de sa famille		
Décès des oncles, tantes, neveux et nièces de l'assuré		
Décès, accident corporel grave, maladie grave du remplaçant professionnel ou garde d'enfants		
Décès, hospitalisation supérieure à 2 jours de l'animal de compagnie de l'assuré		
Domages graves ou vol dans les locaux professionnels ou privés de l'assuré		
Complications de grossesse de l'assurée et leurs suites		
Contre-indication ou suites de vaccination de l'assuré		
Convocation pour une greffe d'organe		
Séparation du couple marié, pacsé ou vivant en concubinage notoire		
Redressement fiscal de l'assuré		
Domages au véhicule de l'assuré dans les 48 heures précédant le départ		16 000 € / pers. 50 000 € / evnt
Convocation ou événement d'ordre administratif ou professionnel :		Aucune franchise
- convocation devant un tribunal en tant que témoin, juré d'Assises, ou procédure d'adoption d'un enfant,		
- convocation à un examen de rattrapage,		
- obtention d'un emploi ou d'un stage Pôle Emploi,		
- licenciement économique.		
Voyage à thème indemnisation maximum 50 % du montant du voyage initial		
Mutation professionnelle		
Suppression ou modification des congés payés		
Vol des papiers		
Toutes causes : événement imprévisible et indépendant de la volonté de l'assuré		
Attentat ou catastrophe naturelle sur le lieu du séjour 15 jours avant le départ		
Faillite de la compagnie aérienne		
Grève du personnel de la compagnie aérienne		
Annulation d'un accompagnant, maximum 8 personnes expressément reliées entre elles au moment de la souscription		
Départ manqué : indemnisation (plafonds ci-contre) pour rejoindre la destination suite à un événement imprévisible et indépendant de la volonté de l'assuré lors du pré-acheminement.		2 000 € / pers. 10 000 € / evnt
INTERRUPTION DE SEJOUR		
Rapatriement dans la 1 ^{re} moitié du séjour (voyage de compensation) OU remboursement au prorata temporis des prestations terrestres non utilisées en cas de rapatriement.		16 000 € / pers. 50 000 € / evnt
RETARD D'AVION OU DE TRAIN		
Indemnité suite à un retard supérieur à 4 heures		50 € / h et / pers.
Maximum		300 € / pers. 1 500 € / evnt
BAGAGES		
Capital assuré		3 500 € / pers. 17 500 € / evnt
Franchise par personne		Aucune
Indemnisation maximum en cas de vol des objets de valeur		50 % du capital assuré
Indemnisation maximum pour les objets acquis en cours de voyage		25 % du capital assuré
Dépenses justifiées de première nécessité en cas de retard supérieur à 24 heures		300 € / pers.
Frais de réfection des papiers d'identité		300 € / pers.

ASSISTANCE - RAPATRIEMENT		Frais réels
Rapatriement médical		Frais réels
Rapatriement d'un accompagnant		
Frais supplémentaires d'hébergement de l'assuré et d'un accompagnant, si l'état de l'assuré ne justifie pas une hospitalisation ou un rapatriement.		300 € / jour / pers. 10 nuits max.
Présence d'un proche si hospitalisation de plus de 7 jours		Billet A/R + 300 € / jour / pers. 10 nuits max.
Frais supplémentaires d'hébergement de l'accompagnant déjà sur place, si l'assuré est hospitalisé et que son état ne justifie pas ou empêche un rapatriement.		300 € / jour / pers. 10 nuits max.
Frais de déplacement de la personne chargée de ramener les enfants		Frais réels
Frais de rapatriement du corps		Frais réels
Frais funéraires		5 000 €
Frais de rapatriement de la famille en cas de décès		Billet retour
Frais de restauration et hébergement d'une personne accompagnant le corps		600 €
Frais de retour prématuré de l'assuré		Billet retour
Frais de rapatriement des autres assurés (max. 4 personnes)		Billet retour
Remboursement complémentaire des frais médicaux à l'étranger		500 000 €
Franchise		Aucune
Frais dentaires d'urgence		300 €
Maximum par événement pour les frais médicaux		500 000 €
Maladie ou accident des enfants mineurs		Frais réels
Frais de secours et frais de recherche		3 000 € / pers. 15 000 € / evnt
Envoi de médicaments		Recherche + envoi
Transmission de messages		Frais réels
Assistance juridique		20 000 €
Avance de la caution pénale		25 000 €
Avance de fonds en cas de perte ou vol des moyens de paiement		5 000 €
Frais de garde de l'animal domestique		600 €
Services à la personne : garde malade, livraison repas et courses, aide ménagère, garde d'enfants, soutien pédagogique, garde des animaux domestiques, assistance résidence principale.		
Engagement maximum de la garantie Assistance-Rapatriement		1 500 000 € / evnt
DEPART/RETOUR IMPOSSIBLE		
Frais de transport (trajet aéroport/domicile)		300 € / pers., max. 1 500 € / dossier
Frais de prolongation de séjour par personne		300 € / nuit, max. 10 nuits
Maximum par événement		2 500 €
Prolongation des garanties assistance rapatriement, bagages, responsabilité civile		Maximum 6 jours
RESPONSABILITÉ CIVILE		
Domages corporels		4 600 000 € / evnt
Domages matériels et immatériels		46 000 € / evnt
Franchise par dossier		Aucune
PRIX GARANTI		
Prise en charge du complément du prix du voyage. Seuil déclenchement :		Au 1 ^{er} €
Maximum		300 € / pers., 2 000 € / evnt



ASSURANCE MULTIRISQUES INDIVIDUELLE PLATINIUM



LES TARIFS



Montant du voyage par personne	Tarif par personne	Tarif famille/groupe d'amis
Jusqu'à 400 €	54 €	Réduction de 20% de la 4 ^{ème} à la 9 ^{ème} personne.
de 401 € à 700 €	59 €	
de 701 € à 1 500 €	73 €	
de 1 501 € à 2 500 €	101 €	
de 2 501 € à 3 500 €	142 €	
de 3 501 € à 5 000 €	187 €	
de 5 001 € à 7 000 €	259 €	
de 7 001 € à 10 000 €	344 €	
de 10 001 € à 16 000 €	6 %	

Garanties incluses, **SANS AUCUNE FRANCHISE** :

- Frais d'annulation
- Bagages
- Interruption de séjour
- Assistance rapatriement
- Départ/retour impossible
- Retard aérien/de train
- Responsabilité civile
- Garantie prix

Avantage du tarif « famille/groupe d'amis » : il permet de couvrir jusqu'à **9 personnes** inscrites sur le même contrat de voyage, qu'elles aient **un lien de parenté ou non**.

Exemple de calcul : pour un groupe composé d'une famille de 4 personnes et d'1 ami, ayant acheté un voyage de 1 400 € par personne, le tarif global de l'assurance sera de $(73 € \times 3) + (73 € \times 2 \times 0,80)$, soit un montant total de 336 €.

Toute souscription de plus de 9 personnes doit être effectuée sur le tarif de la gamme groupe.



mapfre-assistance.fr

[facebook.com/
mapfre.fr](https://facebook.com/mapfre.fr)



Prix ITIJ 2013
Meilleure compagnie
d'assurance voyage

Contact commercial :

- 04 37 28 83 39
- commercial-fr@mapfre.com

MAPFRE ASISTENCIA Compañia Internacional de Seguros y Reaseguros, société anonyme d'assurance de droit espagnol, au capital de 108.175.523,12 euros, dont le siège social est sis Carretera de Pozuelo nº52 Majadahonda - Madrid 28222, Espagne, soumise dans le cadre de son activité, au contrôle des autorités espagnoles Dirección General de Seguros y Fondos de Pensiones, Paseo de la Castellana, 44. 28046 Madrid, agissant par l'intermédiaire de sa succursale française dont le siège social est sis Le Quatuor, Bâtiment 4D - 16 avenue Tony Garnier ZAC Gerland 69007 Lyon, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Lyon sous le numéro 413 423 682, et par l'intermédiaire de son établissement secondaire, sis 31-33 rue de la Baume, 75008 Paris, entreprise régie par le Code des Assurances. Document non contractuel.